

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Objet : médecins cubains en Guyane

Madame la Ministre,

L'élection de Jair Bolsonaro fin 2018 et les tensions que celle-ci a générées avec Cuba ont (notamment) entraîné le rapatriement de plus de 8000 médecins cubains qui officiaient chez nos voisins brésiliens.

La Guyane étant comme vous le savez un désert médical, il nous est rapidement apparu pertinent, vu la flatteuse réputation dont ils disposent, et vu aussi la précieuse expérience d'une partie d'entre eux dans un environnement (l'Amazonie brésilienne) en tous points comparable au nôtre, de faire venir un certain nombre de ces médecins en Guyane afin de pallier le manque de praticiens chez nous. Nous avons tous les deux déjà eu l'occasion d'évoquer ce point.

Je tenais, par la présente à vous faire savoir que depuis notre entrevue, je m'étais rendu à Cuba afin de rencontrer le ministre de la Santé publique, Monsieur Roberto Morales Ojeda, pour le sensibiliser à cette opportunité. Ce dernier s'est montré extrêmement favorable à notre projet, à travers lequel il m'a dit voir l'opportunité d'un renforcement de la coopération entre son pays et la France.

J'ai par ailleurs suivi avec attention l'adoption, le 7 juin dernier, d'un amendement présenté par la Sénatrice Catherine Conconne visant à autoriser la venue en Martinique de médecins cubains (ou venus de l'espace hors Union européenne).

Si je me réjouis de cette prise en compte d'une réalité qui frappe également la Martinique, je profite de l'occasion pour vous rappeler que la pénurie de médecins est incommensurablement plus importante en Guyane qu'en Martinique ou en Guadeloupe (a fortiori dans l'intérieur du pays, particulièrement enclavé). Je compte donc sur vous pour appuyer l'extension de cette

disposition au cas de la Guyane, compte tenu des démarches entreprises en ce sens depuis plusieurs mois maintenant par l'ensemble de la classe politique guyanaise.

Certain de votre volonté forte de contribuer au renforcement de l'accès aux soins d'une population qui, plus que nulle autre en France (Outre-mer compris), en a tout particulièrement besoin, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

mon profond respect.

Collectivité
Territoriale
de Guyane

Rodolphe ALEXANDRE

Copie :

- Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer
- Messieurs les Députés Lénick Adam et Gabriel Serville
- Messieurs les sénateurs Georges Patient et Antoine Karam
- Madame Clara de Bort, Directrice de l'ARS Guyane